

PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2022-2025	MOYENS	QUI?	An 1 (2022-2023)				An 2 (2023-2024)												An 3 (2024-2025)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
			A U T	H I V	P R I N	É T É	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	A U T	H I V	P R I N	É T É																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
1. Accompagner et soutenir le conseil d'administration et les assemblées des membres dans le cadre de leurs rôles et mandats.	DI																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										

PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2022-2025	MOYENS	QUI?	An 1 (2022-2023)				An 2 (2023-2024)								An 3 (2024-2025)							
			A U T	H I V	P R I	É T É	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	A	U T	H I V	P R I
4. Actualiser, consolider et développer les positions du RAPSIM. Résultats : Outil consolidé permettant d'avoir une compréhension commune des positions du RAPSIM dans le temps et une préservation de la mémoire organisationnelle pour les anciens et nouveaux membres.	Définition des balises et du contenu du cahier de positions (objectifs, type de contenu, squelette)	ÉQ CA																				
	Travail de recherche et concertation avec les comités sur le contenu et sur le processus d'actualisation du cahier de positions	ÉQ																				
	Dépôt et adoption du cahier et du processus d'actualisation	AS																				
	Diffusion du cahier de positions et du processus d'actualisation	ÉQ																				
	Formation et ateliers d'EPA des membres sur le contenu du cahier de positions	ÉQ AS																				

PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2022-2025	MOYENS	QUI?	An 1 (2022-2023)				An 2 (2023-2024)												An 3 (2024-2025)											
			A U T	H I V	P R I	É T É	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	A	U T	H I V	P R I	É T É							
5. Identifier les stratégies et mettre en place les pratiques permettant l'intégration de l'ADS+ dans l'ensemble des sphères du RAPSIM. Résultats : L'organisme et ses instances ont intégré/consolidé des pratiques en ADS+ pour sécuriser les espaces et les pratiques internes.	Travailler à embaucher une ressource en support au comité pour piloter entre autres l'intégration de l'ADS+ au sein du RAPSIM	CO																												
	Création du comité ADS+, responsable de la démarche (déterminer composition, mandat, portée)	ÉQ CO																												
	Chantier de travail du comité : analyse et état des lieux des sphères d'intégration et rédaction du plan d'action	ÉQ CO																												
	Dépôt du plan d'action ADS+ et adoption auprès des membres	CA AS																												
	Mise en oeuvre du plan d'action ADS+	ÉQ																												

PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2022-2025	MOYENS	QUI?	An 1 (2022-2023)				An 2 (2023-2024)												An 3 (2024-2025)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
			A U T	H I V	P R I	É T É	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	A U T	H I V	P R I	É T É																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
6. Procéder à une réflexion sur les espaces de participation et s'assurer de leur mise en place pour les personnes concernées (PSI ou à risque de l'être) dans les différentes sphères du RAPSIM. Résultats : Des pratiques qui prennent davantage en compte les voix et les besoins des personnes concernées.	Création du comité : espaces de participation formés de membres et de personnes concernées, responsables de la démarche (travailler au recrutement et déterminer composition, mandat, portée)	CA																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																</

	MOYENS	QUI?	An 1 (2022-2023)				An 2 (2023-2024)												An 3 (2024-2025)			
			A U T	H I V	P R I N	É T É	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	A U T	H I V	P R I N	É T É
PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2022-2025																						
6. Procéder à une réflexion sur les espaces de participation et s'assurer de leur mise en place pour les personnes concernées (PSI ou à risque de l'être) dans les différentes sphères du RAPSIM. Résultats : Des pratiques qui prennent davantage en compte les voix et les besoins des personnes concernées.	Rédaction d'une politique de participation interne au RAPSIM	ÉQ																				
	Adoption de la politique de participation interne	AS																				
	Mise en place des recommandations de la politique	ÉQ																				
7. Créer des espaces d'échanges et de formations sur des thématiques identifiées par les membres. Résultats : Renforcer le sentiment d'appartenance, la cohésion et le partage des membres entre eux, outiller les membres de façon régulière sur des enjeux les concernant.	Récolter les besoins des membres en matière de formation et planification de la programmation	AS																				
	Présentation la programmation annuelle	ÉQ																				
	Évaluation et ajustement du processus de formations et actualisation des besoins	ÉQ																				

PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2022-2025	MOYENS	QUI?	An 1 (2022-2023)												An 2 (2023-2024)												An 3 (2024-2025)			
			A U T	H I V	P R I	É T É	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	H I V	P R I	É T É
8. Opérer et soutenir les comités du RAPSIM et 3les collectifs existants.		ÉQ																												
	Analyse des comités actuels du RAPSIM et identification des besoins pour la création de nouveaux comités en phase avec les ressources et les besoins stratégiques	ÉQ																												
	Travail de recommandations sur l'actualisation des comités	ÉQ																												
	Validation des mandats des comités et création de nouveaux comités avec les membres et le CA	AS																												
	Mise en place des comités	ÉQ																												
	Bilan et évaluation des comités	CA CO ÉQ																												
9. Évaluer le mandat, l'impact et les actions des comités/collectifs portés et soutenus par le RAPSIM.																														
Résultats : Des comités actifs en phase avec les ressources réelles et les besoins stratégiques.																														

PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2022-2025	MOYENS	QUI?	An 1 (2022-2023)				An 2 (2023-2024)												An 3 (2024-2025)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
			A U T	H I V	P R I N	É T É	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	A U T	H I V	P R I N	É T É																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
10. Assurer une veille et une présence médiatique en continu.		ÉQ																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														</

PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2022-2025	MOYENS	QUI?	An 1 (2022-2023)				An 2 (2023-2024)												An 3 (2024-2025)							
			A U T	H I V	P R I	É T É	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	A U T	H I V	P R I	É T É				
14. Maintenir notre implication au sein des concertations sur lesquelles le RAPSIM peut avoir un impact.		ÉQ																								
	Créer une grille d'évaluation en lien avec l'implication externe (ressources et objectifs) et la valider avec le CA	ÉQ CA																								
	Faire un portrait de l'écosystème de concertation : évaluer toutes les implications actuelles et les nouvelles implications possibles du RAPSIM et émettre des recommandations	ÉQ																								
	Valider les recommandations d'implication et procéder à la mise en application	ÉQ CA																								
15. Évaluer l'impact de l'implication du RAPSIM au sein des différentes concertations qu'il investit. Résultats : Implications externes en phase avec les ressources et besoins stratégiques du RAPSIM.	Proposer un processus d'évaluation/validation de la participation annuelle aux différentes concertations au CA	ÉQ CA																								

PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2022-2025	MOYENS	QUI?	An 1 (2022-2023)				An 2 (2023-2024)										An 3 (2024-2025)				
			A U T	H I V	P R I N	É T É	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	A U T	H I V	P R I N
16. Identifier et participer aux instances stratégiques pour influencer ces instances en lien avec l'approche globale et ADS+.		ÉQ																			
17. Faire valoir les revendications du RAPSIM dans les rencontres ponctuelles avec les élu.es municipaux, provinciaux et fédéraux.		ÉQ																			
18. Revendiquer que les actions en itinérance soient menées en concordance avec l'approche globale/ADS+ et en réelle concertation avec les membres du RAPSIM.	Résultats : - Une lutte à l'itinérance qui tient compte de l'approche globale propre au Québec. - Une reconnaissance du RAPSIM accru à titre d'interlocuteur privilégié dans la lutte à l'itinérance à Montréal auprès des représentant.es des trois paliers de gouvernement. - Des conditions sine qua non pour une consultation respectueuse des expertises, des mandats et des limites des partenaires communautaires destinés aux partenaires institutionnels.	ÉQ CA																			

PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2022-2025	MOYENS	QUI?	An 2 (2023-2024)				An 1 (2022-2023)								An 3 (2024-2025)						
			A U T	H I V	P R I N	É T É	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	A U T	H I V	P R I N
19. Veiller à ce que les processus d'orientation et d'attribution de fonds en itinérance soient respectés et qu'ils soient menés de manière impartiale et transparente. Résultats : - Des pratiques d'attribution de fonds transparentes et impartiales de la part du service régional en itinérance dans le cadre du financement VCS. - Un financement des actions en itinérance diversifié et respectueux de l'approche globale et de l'ADS+.	Des revendications claires du RAPSIM via les participations au sein des comités d'analyses des financement en itinérance (SCLS, VCS, Ville-MESS et toutes autres enveloppes pertinentes)	ÉQ CA																			

			An 1 (2022-2023)				An 2 (2023-2024)										An 3 (2024-2025)					
			A U T	H I V	P R I N	É T É	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	A U T	H I V	P R I N	É T É
PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2022-2025	MOYENS	QUI?																				
20. En phase avec le RIOCM, revendiquer le rehaussement du financement à la mission des membres du RAPSIM et des fonds accrus dans la lutte à l'itinérance. Résultat: - Un financement adéquat et à la hauteur des besoins identifiés par les membres - Un partenariat respectueux des rôles et des responsabilités des parties impliquées dans la lutte à l'itinérance	Rester actifs au sein du RIOCM, du FRACA ainsi que dans toutes autres espaces/actions revendiquant un meilleur financement à la mission	ÉQ CA																				
21. Assurer le maintien et le rehaussement des sources de financement en vigueur et travailler à développer de nouveaux. partenariats financiers et matériels;		DI																				
22. Fédérer le sentiment d'appartenance, en misant sur des pratiques internes favorables à la rétention de personnel.		DI																				